

République Française
Département : CANTAL
Arrondissement : Mauriac
VEYRIERES - Commune

Séance du samedi 08 juin 2024

Délibération N° DE_024_2024

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
11	8	8
Date de la convocation : 23/05/2024		
Pour	Contre	Abstention
8	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le huit juin deux mille vingt-quatre, à 10 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil), sous la présidence de Catherine MAISONNEUVE.

Présents : Catherine MAISONNEUVE, Marie-Pierre BABUT, Sébastien RAYNAUD, Robert DELPRAT, Jean-Pierre ROUSSEL, Stéphanie CUEILLE, Régis ANDRIEUX, Chantal GAY

Représentés :

Absents et Excusés : Nicolas LACHAZE, Cécile MOMMALIER, Didier CHAMBON

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Marie-Pierre BABUT est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : DEMANDE DE SUBVENTION DE L ASSOCIATION CAVAL CANTAL

Madame Catherine MAISONNEUVE, Maire de Veyrières, informe l'Assemblée que

- Deux associations ont été dissoutes ; Association Spor'org chez G Carles à Veyrières, Association Cœur et Santé à Ytrac, leur subvention votée au budget 2024 n'ont pu être mandatée soit 200 €.
- L'Association Caval'Cantal sollicite la commune afin d'obtenir une subvention dans le cadre du développement du tourisme équestre local.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- DECIDE de verser à l'association Caval'Cantal une subvention d'un montant total de 100 € afin de participer au développement des activités de cette association sur le secteur.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Catherine MAISONNEUVE
Président de séance



Marie-Pierre BABUT

Date de transmission de l'acte: 20/06/2024
Date de réception de l'AR: 20/06/2024

015-211502547-DE_024_2024-DE
A G F D I

